



**HAL**  
open science

# **INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DEMOCRATIE FRAGILE EN AFRIQUE DE L'OUEST : entre répression numérique et mobilisation citoyenne**

Etienne Fakaba Sissoko, Khalid Dembele

► **To cite this version:**

Etienne Fakaba Sissoko, Khalid Dembele. INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DEMOCRATIE FRAGILE EN AFRIQUE DE L'OUEST : entre répression numérique et mobilisation citoyenne. 2025, <10.38124/ijisrt/25oct151>. <hal-05378820>

**HAL Id: hal-05378820**

**<https://hal.science/hal-05378820v1>**

Submitted on 24 Nov 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC0 1.0 - Universal - International License

**INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DEMOCRATIE FRAGILE EN AFRIQUE DE  
L'OUEST : entre répression numérique et mobilisation citoyenne**

**Etienne Fakaba SISSOKO**

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Bamako (FSEGB)  
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) - Mali  
Centre de Recherche et d'Analyses Politiques, Économiques et Sociales (CRAPES ML)

**Khalid DEMBELE**

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Bamako (FSEGB)  
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) - Mali

## **Résumé**

Cet article explore l'ambivalence de l'intelligence artificielle (IA) dans les démocraties fragiles d'Afrique de l'Ouest, à partir d'une enquête qualitative menée auprès de 385 acteurs au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Il met en évidence un double usage de l'IA : comme instrument de répression numérique (surveillance, censure, désinformation) et comme levier de mobilisation citoyenne (fact-checking, cartographie, action diasporique). Cette tension confirme que l'IA peut à la fois renforcer l'autoritarisme et soutenir l'action démocratique. L'article introduit deux concepts : la souveraineté algorithmique contrariée, qui désigne la dépendance structurelle des États africains aux technologies étrangères, et la vulnérabilité algorithmique, caractérisant leur exposition accrue aux manipulations numériques. L'étude appelle à une régulation africaine de l'IA et à des recherches comparatives et longitudinales sur ses usages politiques en contexte fragile.

**Mots-clés :** Intelligence artificielle ; Gouvernance algorithmique ; Répression numérique ; Mobilisation citoyenne ; Diaspora ; Afrique de l'Ouest ; Souveraineté algorithmique contrariée ; Vulnérabilité algorithmique

**Codes JEL :** C80 ; F50 ; L86 ; O33 ; P48 ; Z18

## **Abstract**

This article examines the ambivalent role of artificial intelligence (AI) in fragile democracies in West Africa, based on a qualitative study involving 385 participants in Mali, Burkina Faso, and Niger. It reveals a dual use of AI: as a tool of digital repression (surveillance, censorship, disinformation) and as a driver of citizen mobilization (fact-checking, civic mapping, diaspora activism). This tension highlights AI's capacity to both consolidate authoritarian rule and support democratic action. The article introduces two key concepts: contradicted algorithmic sovereignty, reflecting African states' structural dependence on foreign technologies, and algorithmic vulnerability, capturing their heightened exposure to digital manipulation. It concludes by calling for an African AI regulatory framework and for comparative, longitudinal research on AI's political implications in fragile contexts.

**Keywords :** Artificial intelligence; Algorithmic governance; Digital repression; Citizen mobilization; Diaspora; West Africa; Contradicted algorithmic sovereignty; Algorithmic vulnerability

**JEL Codes :** C80; F50; L86; O33; P48; Z18

## 1. Introduction

L'intelligence artificielle (IA) s'impose aujourd'hui comme l'un des leviers majeurs de transformation des rapports sociaux et politiques à l'échelle mondiale. Si ses usages dans les secteurs de la santé, de l'éducation ou de l'industrie suscitent des espoirs de modernisation, son intégration dans les dispositifs de gouvernance soulève des interrogations croissantes. L'IA reconfigure en profondeur les modalités d'exercice du pouvoir, la production de l'information et les formes de participation citoyenne (Acemoglu & Restrepo, 2019 ; Zuboff, 2019).

Dans les démocraties consolidées, elle est souvent perçue comme un outil de transparence et d'efficacité administrative. En revanche, dans les régimes caractérisés par une instabilité institutionnelle, elle tend à renforcer la surveillance, la censure et la manipulation algorithmique. En Afrique de l'Ouest, cette ambivalence s'exprime de façon particulièrement aiguë. La région, marquée par la récurrence des coups d'État, l'effritement des contre-pouvoirs et la résurgence des régimes militaires (Aning & Atuobi, 2023 ; CDD West Africa, 2025), constitue un terrain où l'IA est à la fois instrumentalisée par les gouvernements à des fins de contrôle social — restriction des réseaux, désinformation automatisée, surveillance numérique — et appropriée par la société civile et les diasporas pour renforcer la transparence, produire des contre-discours et documenter les abus (Hiebert, 2023 ; AfricTivistes, 2023 ; WATHI, 2024 ; Sissoko. EF, 2025).

Cette dynamique soulève une question centrale : *dans quelle mesure l'IA constitue-t-elle simultanément un instrument de consolidation autoritaire et un levier de mobilisation citoyenne dans les démocraties fragiles d'Afrique de l'Ouest ?* L'hypothèse formulée est que l'IA intensifie le paradoxe des régimes hybrides : elle renforce les capacités répressives des États tout en ouvrant de nouvelles possibilités d'action politique pour les acteurs sociaux.

L'objectif de cette étude est double. Sur le plan empirique, elle s'appuie sur une enquête qualitative menée auprès de 385 acteurs issus de cinq catégories (anciens élus et hauts fonctionnaires, membres d'ONG, journalistes, jeunes activistes, membres des diasporas), dans trois pays emblématiques de la fragilité démocratique contemporaine : le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Sur le plan théorique, elle propose un cadre d'analyse original articulé autour de deux notions : la souveraineté algorithmique contrariée, pour désigner la dépendance structurelle des États africains vis-à-vis des puissances technologiques globales ; et la vulnérabilité algorithmique, qui décrit l'exposition accrue des régimes hybrides aux manipulations numériques (Couldry & Mejias, 2019 ; Milan & Treré, 2019).

L'originalité de l'article réside dans sa capacité à croiser les apports de la littérature sur la gouvernance algorithmique avec ceux relatifs aux régimes hybrides et à la démocratie numérique en Afrique. Alors que la majorité des recherches se concentrent sur des contextes stables et fortement technicisés, cette étude éclaire les enjeux de l'IA dans des configurations politiques marquées par l'incertitude, la répression et l'inventivité citoyenne.

L'analyse repose sur un protocole rigoureux associant entretiens semi-directifs, focus groups et analyse documentaire. Le traitement des données a été réalisé par codage thématique assisté par le logiciel NVivo, permettant de croiser les récits individuels avec les dynamiques collectives.

L'article s'organise comme suit : la section 2 présente le cadre théorique et la revue de la littérature. La section 3 expose la méthodologie et les hypothèses. La section 4 analyse les résultats empiriques. La section 5 en propose une discussion critique. Enfin, la conclusion générale revient sur les apports majeurs de l'étude, ses implications théoriques et pratiques, ainsi que ses limites et pistes de recherche future.

Figure 1. Carte de la zone d'étude



*Source: Fakaba SE, 2025*

## **2. Cadre théorique et revue de la littérature**

### **2.1. Gouvernance algorithmique et pouvoir politique**

L'intelligence artificielle (IA) désigne l'ensemble des systèmes capables d'effectuer des tâches relevant de fonctions cognitives humaines telles que l'apprentissage, la prédiction ou la décision (Russell & Norvig, 2021). Son intégration dans les mécanismes publics et politiques a donné lieu à l'émergence d'un champ de recherche structuré autour de la notion

de gouvernance algorithmique, entendue comme l'usage d'algorithmes pour orienter, encadrer ou automatiser l'action publique et les comportements sociaux (Kitchin, 2017).

Cette gouvernance se déploie sur deux registres principaux. Le premier concerne l'optimisation des processus décisionnels par la rationalisation et l'efficience administrative. Le second, plus préoccupant dans les contextes autoritaires, renvoie à la collecte massive de données à des fins de surveillance, de prédiction et de contrôle social. Dans cette perspective, les travaux de Zuboff (2019) sur le capitalisme de surveillance montrent comment les données personnelles deviennent une matière première stratégique, consolidant le pouvoir des acteurs dominants. Acemoglu et Restrepo (2019) insistent sur l'ambivalence de l'IA : catalyseur d'innovation, elle peut aussi renforcer les inégalités et la dépendance. Sur le plan informationnel, Obar et Oeldorf-Hirsch (2020) montrent que les algorithmes de recommandation affectent directement la construction de l'opinion publique, exposant les individus à des manipulations ciblées.

Enfin, Floridi (2020) souligne que le déploiement de ces technologies engage la question de la souveraineté numérique, c'est-à-dire la capacité des États à contrôler les infrastructures, les normes et les flux d'information produits et régulés par des entités souvent étrangères.

Il est donc évident que la gouvernance algorithmique constitue un champ de tensions entre efficacité technocratique et restriction des libertés, dont les effets varient selon le degré de consolidation institutionnelle.

## **2.2. Démocraties fragiles et régimes hybrides en Afrique**

La littérature sur les régimes hybrides met en lumière la coexistence d'institutions électorales formelles et de pratiques autoritaires informelles (Levitsky & Way, 2010). Ces configurations, fréquentes en Afrique de l'Ouest, donnent lieu à des démocraties fragiles caractérisées par une instabilité politique chronique, un affaiblissement des contre-pouvoirs et des transitions inabouties (Diamond, 2019 ; Sissoko. EF 2025).

Des pays comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger illustrent ces trajectoires incertaines. L'écosystème numérique y joue un rôle ambivalent : il peut renforcer la transparence électorale et favoriser la mobilisation citoyenne, mais il est aussi utilisé pour surveiller, censurer et manipuler (Freedom House, 2023 ; Hiebert, 2023 ; Sissoko. EF 2025). Le numérique, et plus encore l'IA, devient ainsi une ressource disputée dans des contextes où l'équilibre entre autorité étatique et participation citoyenne reste précaire.

L’Africa Center for Strategic Studies (2024) souligne que l’Afrique de l’Ouest concentre à elle seule près de 43 % des campagnes de manipulation de l’information sur le continent, souvent orchestrées depuis l’extérieur. Cela met en évidence un paradoxe central : le numérique peut contribuer à la consolidation démocratique, tout en fragilisant davantage les régimes à faibles capacités institutionnelles.

### **2.3. IA et société civile**

À l’opposé des usages répressifs, une partie de la société civile africaine s’approprie l’IA pour renforcer la transparence, la participation et la redevabilité. Cette technopolitique citoyenne (Milan & Tréré, 2019 ; Sissoko. EF 2025) prend des formes variées : applications de fact-checking automatisé, outils de cartographie des violences, ou encore contenus numériques générés pour mobiliser les diasporas.

Au Ghana, des coalitions de journalistes utilisent l’IA pour détecter les infox en période électorale (CDD West Africa, 2025). Au Nigeria, des plateformes agrègent et analysent les signalements d’irrégularités via des algorithmes en temps réel (Dubawa, 2024). Dans le Sahel, de jeunes activistes exploitent les IA génératives pour produire des vidéos, chansons ou visuels de dénonciation politique (Adjogla, 2025).

Ces exemples montrent que l’IA, bien que développée dans des environnements techniques étrangers, est réappropriée localement pour construire de nouvelles formes de citoyenneté numérique, parfois en tension avec les logiques étatiques dominantes.

### **2.4. Proposition conceptuelle**

À la lumière de ces travaux, deux notions conceptuelles sont proposées pour saisir les tensions propres aux contextes ouest-africains.

- *La souveraineté algorithmique contrariée* désigne la situation où les États, bien qu’affichant une volonté apparente de réguler l’IA, restent dépendants des infrastructures, des outils et des normes imposées par les grandes puissances technologiques (GAFAM, BATX). Cette dépendance réduit leur autonomie stratégique, notamment en matière de cybersécurité, de protection des données et de gouvernance de l’information.
- *La vulnérabilité algorithmique* renvoie à la fragilité spécifique des régimes hybrides face à l’IA, en raison de trois facteurs combinés : (1) l’absence de cadres juridiques robustes,

(2) la faiblesse des dispositifs de protection des données personnelles, et (3) l'instrumentalisation des technologies numériques par les élites au pouvoir.

Ces deux concepts visent à dépasser l'alternative simpliste entre « opportunité » et « menace », en intégrant les dimensions géopolitiques, institutionnelles et sociales qui façonnent les usages politiques de l'IA dans les démocraties fragiles.

### 3. Méthodologie et hypothèses de recherche

#### 3.1. Type d'étude

Cette étude s'inscrit dans une démarche qualitative exploratoire, adaptée à l'analyse d'un phénomène émergent dans les contextes politiques instables : les usages ambivalents de l'intelligence artificielle dans les régimes hybrides d'Afrique de l'Ouest. L'approche adoptée est inductive et interprétative, visant à faire émerger les catégories analytiques à partir des données recueillies, selon les principes de la théorie enracinée (Creswell & Poth, 2018).

#### 3.2. Population et échantillon

L'enquête a été menée dans trois pays — Mali, Burkina Faso et Niger — sélectionnés pour leur trajectoire politique marquée par l'instabilité institutionnelle, les transitions inachevées et l'usage croissant des technologies numériques. La population cible regroupe des acteurs engagés dans l'espace public : responsables institutionnels, membres de la société civile, journalistes, étudiants, jeunes activistes et membres des diasporas.

Le choix de l'échantillon repose sur une méthode non probabiliste raisonnée (*purposive sampling*), visant à garantir la diversité des profils et à assurer une représentativité qualitative. La taille de l'échantillon ( $n = 385$ ) a été déterminée selon la formule de Yamane (1967), avec une marge d'erreur de 5 % et une population estimée à 10 000 individus. Ce seuil permet

d'atteindre la saturation théorique (Glaser & Strauss, 1967). 
$$n = \frac{N}{1 + N(e^2)}$$
 où :  $n$  = taille de l'échantillon,  $N$  = taille estimée de la population accessible,  $e$  = marge d'erreur tolérée (5 %).

**Tableau 1. Répartition de l'échantillon et codification**

Catégorie d'acteurs	Effectif	Pourcentage	Code
Responsables institutionnels	55	14,3 %	RI
Membres de la société civile / ONG	90	23,4 %	SC

Journalistes et acteurs médiatiques	60	15,6 %	JM
Étudiants et jeunes activistes	100	26,0 %	EA
Membres de la diaspora	80	20,7 %	DI
<b>Total</b>	<b>385</b>	<b>100 %</b>	—

*Source: Fakaba SE, 2025*

Les codes attribués (RI, SC, JM, EA, DI) ont permis d’anonymiser les propos dans les citations et de faciliter le traitement thématique.

### 3.3. Méthodes de collecte des données

Trois techniques complémentaires ont été mobilisées :

1. Entretiens semi-directifs (n = 210), menés auprès de figures institutionnelles, de journalistes, d’activistes et de membres de la diaspora.
2. Focus groups (n = 25), composés de 5 à 8 participants, réunissant principalement des étudiants et des membres d’organisations de la société civile.
3. Analyse documentaire, incluant des rapports d’ONG (Amnesty International, Human Rights Watch, AfricTivistes), des textes de lois, des stratégies nationales numériques, ainsi que des contenus en ligne (posts, vidéos, *deepfakes*, campagnes de désinformation).

La triangulation de ces sources a permis de croiser les niveaux d’analyse et de renforcer la robustesse des résultats.

### 3.4. Méthodes d’analyse

Les données ont été traitées par analyse de contenu thématique (Braun & Clarke, 2006), assistée par le logiciel NVivo 14. Trois dispositifs méthodologiques ont été mis en œuvre :

- **Codage croisé** : un double codage indépendant a été effectué sur un sous-échantillon pour renforcer la fiabilité inter-codage.
- **Triangulation des sources** : les entretiens, focus groups et documents ont été analysés conjointement pour enrichir l’interprétation.
- **Saturation analytique** : la collecte et le codage ont été arrêtés lorsque l’analyse n’apportait plus de nouvelles catégories (n = 210).

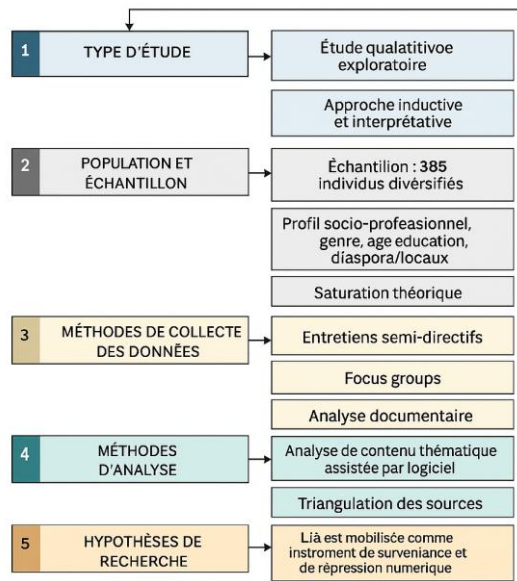
La validité de l'étude a été renforcée par deux ateliers de restitution organisés en Abidjan (CIV) et à Dakar (Sénégal), où les résultats préliminaires ont été discutés collectivement. La traçabilité du processus a été assurée par la tenue d'un journal méthodologique.

### 3.5. Hypothèses de recherche

Sur la base du cadre théorique et des enjeux soulevés, quatre hypothèses structurent l'analyse :

- **H1 – IA et répression numérique** : Dans les démocraties fragiles ouest-africaines, l'IA est mobilisée en priorité par les régimes militaires ou hybrides comme outil de surveillance, de censure et de désinformation. (Kitchin (2017), Zuboff (2019), Freedom House (2023), Sissoko. EF 2025, Africa Center for Strategic Studies (2024)).
- **H2 – IA et mobilisation citoyenne** : L'IA constitue également un levier pour les sociétés civiles et les diasporas, qui l'utilisent pour renforcer la participation et la contestation démocratique. Milan & Tréré (2019), AfricTivistes (2023), Sissoko. EF 2025, CDD West Africa (2025).
- **H3 – Souveraineté algorithmique contrariée** : La dépendance des États ouest-africains aux infrastructures technologiques étrangères limite leur capacité à encadrer l'IA de manière autonome. Floridi (2020), Couldry & Mejias (2019), Hiebert (2023).
- **H4 – Vulnérabilité algorithmique** : L'absence de régulations robustes et de dispositifs de protection des données accentue la fragilité des régimes hybrides face aux manipulations numériques. Levitsky & Way (2010), Diamond (2019), Union africaine (2022), Forum Information & Démocratie (2024).

**Figure 3. Diagramme de flux méthodologique**



Source: Fakaba SE, 2025

## 4. Résultats

### 5.1. Analyse exploratoire des données : nuage de mots clés NVivo

L'analyse initiale du corpus de données — composé de 385 entretiens, focus groups et documents — a été réalisée à l'aide du logiciel NVivo 14. Le traitement lexical a permis de générer un nuage de mots clés, méthode classique en recherche qualitative (Braun & Clarke, 2006) pour repérer les récurrences sémantiques et structurer les premières thématiques d'analyse.

Figure 4. Nuage de mots (NVivo)



Source: Fakaba SE, 2025

Le nuage fait apparaître une forte concentration autour de termes tels que *surveillance, répression, liberté, diaspora, mobilisation, censure, vérité, propagande, justice, réseaux sociaux* ou *fact-checking*. Ces éléments traduisent la complexité des perceptions liées à l'IA en Afrique de l'Ouest. Trois pôles thématiques saillants s'en dégagent :

- a. **Le registre de la répression numérique** : Les occurrences dominantes de surveillance, répression, censure, contrôle et propagande témoignent d'une forte association entre IA et pratiques autoritaires. Ces perceptions rejoignent les travaux sur la gouvernance algorithmique (Kitchin, 2017) et le capitalisme de surveillance (Zuboff, 2019), mais aussi les alertes empiriques émises par Freedom House (2023) concernant l'expansion des technologies de contrôle dans les régimes non démocratiques.
- b. **Le registre démocratique et normatif** : Les mots *liberté, justice, vérité* et *démocratie* traduisent l'attachement persistant à des valeurs normatives fondamentales. Ce pôle reflète une tension propre aux régimes hybrides (Levitsky & Way, 2010 ; Diamond, 2019), où institutions formelles et pratiques autoritaires coexistent. Il témoigne de la permanence des attentes démocratiques malgré la fermeture de l'espace civique.
- c. **Le registre de la mobilisation citoyenne** : Les termes *mobilisation, réseaux sociaux, fact-checking* et *diaspora* soulignent l'existence de contre-usages de l'IA, mobilisés par la société civile. Cette dynamique s'inscrit dans la technopolitique citoyenne décrite par Milan et Tréré (2019), et illustrée par des initiatives telles que celles documentées par AfricTivistes (2023) et le CDD West Africa (2025), où l'IA est utilisée pour surveiller les abus, produire des contre-discours et renforcer la participation politique.

Ce triptyque lexical — *répression numérique, normes démocratiques, mobilisation civique* — révèle l'ambivalence fondamentale qui structure les représentations de l'IA dans les contextes étudiés. L'IA apparaît simultanément comme instrument de domination et ressource d'émancipation, tension qui justifie une analyse plus approfondie des registres d'usage. Les sections suivantes reviennent sur cette polarité à travers une lecture croisée des entretiens et documents.

## **5.2. L'IA comme instrument de répression numérique**

L'analyse des entretiens et focus groups révèle une perception largement partagée : dans les régimes hybrides d'Afrique de l'Ouest, l'intelligence artificielle est avant tout assimilée à un renforcement des dispositifs de répression numérique. Trois formes principales d'usage sont identifiées : la surveillance de masse, la censure automatisée et la désinformation algorithmique.

### **5.2.1. Surveillance et contrôle des populations**

Plusieurs répondants soulignent que l'IA accroît considérablement les capacités des autorités à observer, croiser et interpréter les comportements individuels, souvent sans cadre juridique clair ni contrôle indépendant.

Un responsable institutionnel malien explique : « *Ce qui inquiète, ce n'est pas seulement la collecte de données, mais la manière dont elles sont corrélées. L'IA relie un appel téléphonique, un message WhatsApp et un déplacement physique en une seule fiche de surveillance.* » (RI55)

Cette capacité d'interconnexion algorithmique fait écho au panoptique numérique décrit par Zuboff (2019), où la surveillance devient non seulement constante, mais invisible et indiscernable.

Une journaliste nigérienne ajoute : « *Avec les logiciels importés de Chine ou d'Israël, l'État n'écoute plus des suspects : il surveille l'ensemble de la population. L'autocensure est devenue une stratégie ordinaire de survie.* » (JM12)

De nombreux jeunes interrogés confirment ce sentiment d'intrusion permanente. Pour un étudiant burkinabè : « *Même une conversation privée peut être interceptée et instrumentalisée. L'IA n'est pas neutre : elle sert les intérêts de ceux qui la contrôlent.* » (EA101)

Ces propos rejoignent les alertes de Freedom House (2023) sur la montée de la surveillance algorithmique dans les États autoritaires, où les outils d'IA sont intégrés aux politiques de contrôle social de manière proactive et systématique.

### **5.2.2. Censure et restriction de l'espace numérique**

L'IA est également mobilisée pour réduire l'accès à l'information critique et fragmenter l'espace public. Les participants décrivent une censure plus ciblée, plus rapide et moins visible, facilitée par les algorithmes.

Un activiste burkinabè note : « *À chaque manifestation, Internet devient instable. Ce n'est pas une panne : c'est un filtre. Certains hashtags disparaissent, certaines pages deviennent*

*inaccessibles.* » (SC91). Un membre de la diaspora malienne complète : « *Les coupures de réseau sont toujours justifiées par la sécurité nationale, mais elles servent surtout à faire taire l'opposition.* » (DI44)

Les journalistes soulignent l'effet délétère de la modération automatisée sur les contenus critiques. « *Nos vidéos sont supprimées sans préavis. Des systèmes automatisés les détectent et les effacent en quelques minutes.* » (JM14)

Ces pratiques, souvent qualifiées de *soft censorship*, relèvent d'un usage stratégique de l'IA pour restreindre l'espace civique de manière algorithmique, sans recourir à la répression physique. Elles rejoignent les constats du rapport VIGINUM (2022), qui souligne le rôle croissant de la modération automatisée dans la régulation politique du débat public.

### **5.2.3. Désinformation et propagande automatisée**

Enfin, l'IA est perçue comme un vecteur de diffusion de récits favorables au régime, souvent par le biais de contenus synthétiques et de comptes automatisés coordonnés.

Un membre d'ONG nigérienne affirme : « *Les deepfakes deviennent une arme politique. On génère une fausse vidéo ou un faux audio d'un opposant. Même après vérification, le doute est déjà là.* » (SC92). Une journaliste burkinabè évoque une campagne musicale virale : « *Des chansons générées par IA imitant Beyoncé ou Tupac circulent pour encenser le chef de la junte. Ce n'est pas anodin : c'est une forme d'endoctrinement algorithmique.* » (JM13)

Pour un étudiant malien : « *L'IA donne une forme professionnelle et crédible à la propagande. Ce n'est plus un message maladroit, c'est une production fluide, persuasive, virale.* » (EA110)

Enfin, un membre de la diaspora sénégalaise alerte sur la portée transfrontalière de ces campagnes : « *Les réseaux automatisés franchissent les frontières. Ils ciblent aussi les diasporas pour influencer la perception à distance.* » (DI47)

Ces constats confirment les analyses du CDD West Africa (2025), selon lesquelles l'Afrique de l'Ouest est devenue un laboratoire actif de désinformation assistée par IA, souvent orchestrée ou appuyée par des acteurs étrangers.

Dans les trois pays étudiés, l'intelligence artificielle est intégrée à un triptyque répressif :

1. Surveillance de masse, par la centralisation automatisée des données comportementales;
2. Censure algorithmique, via les filtrages, suppressions de contenus et coupures ciblées ;

3. Désinformation générée par IA, à des fins de propagande et de délégitimation de l'opposition.

Ces pratiques ne sont pas perçues comme exceptionnelles mais comme des expériences quotidiennes, vécues par les citoyens comme un rétrécissement progressif de leur liberté d'expression. L'IA n'est pas ici une simple technologie : elle devient un vecteur de pouvoir, renforçant les logiques autoritaires dans des régimes déjà fragiles. Ces résultats confirment pleinement l'hypothèse H1.

### **5.3. L'IA comme levier de mobilisation citoyenne**

En dépit de son instrumentalisation autoritaire, l'intelligence artificielle n'est pas exclusivement perçue comme un outil de répression. L'enquête révèle un ensemble d'usages alternatifs de l'IA par la société civile et les diasporas, visant à renforcer la transparence, la participation et la résistance démocratique. Trois types de pratiques se distinguent : la vérification automatisée de l'information, la veille numérique citoyenne, et la mobilisation transnationale.

#### **5.3.1. Fact-checking automatisé et lutte contre la désinformation**

Plusieurs répondants soulignent que l'IA permet de réagir plus rapidement aux campagnes de désinformation, en automatisant des tâches de vérification autrefois chronophages.

Un journaliste malien précise : « *Les fausses vidéos circulent à grande vitesse. Grâce à l'IA, nous pouvons désormais authentifier une vidéo ou un enregistrement presque instantanément. Cela change notre rôle : nous anticipons la rumeur au lieu de la subir.* » (JM12)

Une militante burkinabè impliquée dans la gouvernance locale explique : « *Nous avons développé un outil qui confronte automatiquement les discours officiels aux données budgétaires. Ce n'est plus du simple fact-checking : c'est un mécanisme de redevabilité.* » (SC90)

Un étudiant nigérian résume ainsi l'impact de ces outils sur les comportements numériques : « *L'IA nous apprend à vérifier avant de relayer. Nous avons intégré des plateformes capables de détecter les manipulations textuelles ou visuelles en quelques secondes.* » (EA101)

Ces témoignages confirment les initiatives documentées par AfricTivistes (2023) et le CDD West Africa (2025), et font écho aux dispositifs de détection automatisée mis en place en France par le service VIGINUM, dans le cadre de la sécurisation des scrutins.

#### **5.3.2. Cartographie citoyenne et veille numérique**

L'IA est également utilisée pour produire des données alternatives sur les restrictions d'accès à l'information, les actes de répression, ou la censure algorithmique.

Un activiste burkinabè explique : « *Nous utilisons des outils de cartographie qui signalent les coupures d'Internet, les arrestations arbitraires, les zones de surveillance. C'est notre propre version des cartes de conflit.* » (SC91) Un responsable institutionnel nigérien reconnaît l'intérêt de ces outils, tout en appelant à la prudence : « *Ces systèmes sont utiles, mais ils doivent reposer sur des sources fiables. Sinon, ils risquent d'alimenter la confusion au lieu de renforcer la transparence.* » (RI55). Une étudiante malienne insiste sur la fonction de documentation préventive : « *Grâce à certaines applications, nous sommes informés en temps réel de la fermeture des réseaux sociaux. Cela nous permet de capturer, archiver, dénoncer.* » (EA102)

Ces dispositifs, proches du *social listening*, rappellent les pratiques de veille numérique automatisée décrites dans le rapport VIGINUM (2022), mais ici appropriées et reconfigurées par les citoyens dans un cadre militant.

### **5.3.3. Mobilisation transnationale et diaspora numérique**

La diaspora apparaît comme un **acteur central** de cette mobilisation assistée par l'IA. En exil ou à distance, elle utilise les outils génératifs pour amplifier les contre-discours et toucher des audiences souvent négligées.

Un membre de la diaspora sénégalaise déclare : « *Nous générons des visuels et vidéos percutants grâce à l'IA. En quelques heures, une campagne peut circuler de Paris à Bamako, via WhatsApp ou TikTok. C'est une nouvelle manière de construire une solidarité numérique.* » (DI44). Une journaliste burkinabè en exil précise : « *Nous avons recours à la traduction automatique pour diffuser nos messages dans les langues nationales : mooré, bambara, haoussa. Cela casse la barrière de l'élite francophone.* » (JM14). Un étudiant nigérien basé à l'étranger ajoute : « *L'IA vocale nous permet de produire des capsules en langues locales sur les droits civiques ou les élections. C'est notre façon de contrer l'analphabétisme numérique.* » (EA110)

Ces témoignages confirment l'émergence d'un écosystème transnational de contre-discours, souvent autonome vis-à-vis des États. Contrairement au modèle centralisé incarné par VIGINUM en Europe, les usages africains de l'IA s'ancrent dans des pratiques communautaires, multilingues, et distribuées.

Ces usages non étatiques de l'intelligence artificielle révèlent une dynamique de réappropriation technopolitique, portée par les sociétés civiles et les diasporas. Trois registres structurent cette mobilisation :

1. Le fact-checking automatisé, pour anticiper la désinformation et contester les narratifs officiels.
2. La veille citoyenne, pour cartographier les censures, les violences et les coupures.
3. La mobilisation diasporique, pour traduire, relayer et amplifier les messages contestataires.

Ces pratiques confirment l'hypothèse H2 : l'IA, dans les démocraties fragiles d'Afrique de l'Ouest, est aussi un outil d'appropriation démocratique. Elle alimente des formes d'agency numérique, souvent modestes mais stratégiques, même si leur efficacité reste entravée par les limitations techniques, juridiques et financières du contexte.

#### **5.4. La souveraineté algorithmique contrariée**

Au-delà des usages spécifiques de l'intelligence artificielle (IA), l'analyse qualitative met en évidence une préoccupation structurelle majeure : la perte de contrôle des États ouest-africains sur les infrastructures et les technologies qu'ils mobilisent. Cette situation, largement partagée dans les discours recueillis, alimente un sentiment d'impuissance algorithmique et pose les fondements d'une souveraineté numérique entravée, voire fictive. Trois dimensions principales se dégagent : la dépendance technologique, les limites des initiatives africaines, et un sentiment diffus de vulnérabilité stratégique.

##### **5.4.1. Une dépendance structurelle aux puissances technologiques**

La quasi-totalité des répondants s'accorde à reconnaître que les États étudiés (Mali, Burkina Faso, Niger) ne maîtrisent ni les outils qu'ils déploient ni les données qu'ils exploitent. Les infrastructures de stockage, les logiciels de reconnaissance faciale, les algorithmes de surveillance ou de modération proviennent d'acteurs étrangers (GAFAM, BATX, firmes israéliennes ou russes).

Un haut cadre nigérien indique : « *Nos États n'ont pas de serveurs souverains. Tout passe par des clouds étrangers. Les solutions que nous utilisons aspirent des données que nous ne pouvons ni contrôler, ni localiser.* » (RI55)

Une journaliste burkinabè ajoute : « *En important ces outils, nous importons aussi une logique autoritaire du numérique, qui échappe à tout cadre local de régulation.* » (JM14)

Ces propos rejoignent les analyses de Hiebert (2023) sur la transferts dépendant de technologies sécuritaires vers le Sud, et les constats du rapport VIGINUM (2022), qui souligne qu'en France même, l'État a d'abord dû externaliser ses capacités de détection avant de développer un socle souverain.

#### **5.4.2. Des initiatives africaines limitées et fragmentées**

Malgré l'adoption de stratégies numériques nationales (plans e-gouvernement, cybersécurité, IA), les répondants estiment que les efforts restent dispersés, souvent symboliques et sous-financés.

Un membre d'ONG malienne souligne : « *Il y a des discours sur la souveraineté numérique, mais dans la réalité, les équipements viennent de Chine ou des États-Unis. Nous dépendons des bailleurs pour former nos ingénieurs.* » (SC91)

Un étudiant burkinabè confirme : « *Même dans les centres de données que l'on construit, les logiciels, les serveurs, les experts sont étrangers. Nous ne faisons que brancher des technologies conçues ailleurs.* » (EA110)

Cette situation contraste fortement avec les efforts de construction d'un socle numérique souverain observés dans l'Union européenne (ex. SecNumCloud), où la standardisation, la mutualisation et la certification renforcent l'autonomie technologique des États membres (VIGINUM, 2022).

#### **5.4.3. Un sentiment de vulnérabilité algorithmique**

Plus encore que la dépendance matérielle, les acteurs interrogés expriment un sentiment aigu d'exposition, lié à l'usage de l'Afrique de l'Ouest comme laboratoire d'expérimentation pour des stratégies de désinformation ou d'ingérence algorithmique.

Un membre de la diaspora sénégalaise observe : « *Nous servons de terrain d'essai. Des vidéos manipulées, des narratifs fabriqués ailleurs circulent chez nous sans aucun filtre. Nos États ne réagissent pas, ou ne savent pas comment faire.* » (DI44)

Une journaliste nigérienne renchérit : « *Le vrai danger, ce n'est pas l'IA que nos régimes utilisent. C'est celle qu'ils ne comprennent pas, qui les dépasse et les pénètre par des voies invisibles.* » (JM12)

Ces perceptions rejoignent la littérature sur le colonialisme des données (Couldry & Mejias, 2019), qui décrit la captation des ressources informationnelles du Sud global par les puissances numériques comme une forme contemporaine de domination structurelle.

L'analyse met en évidence une souveraineté algorithmique contrariée, structurée autour de trois dimensions :

1. Une dépendance technologique systémique, aux outils, infrastructures et normes produits à l'extérieur ;
2. Des initiatives nationales fragmentées, incapables de garantir l'autonomie technique, juridique ou politique ;
3. Un sentiment de vulnérabilité algorithmique, alimenté par l'exposition croissante à des manipulations et des ingérences sans moyens de riposte.

Ces constats confirment l'hypothèse H3 : dans les démocraties fragiles d'Afrique de l'Ouest, la souveraineté numérique est moins un fait qu'un horizon. Comparée à l'expérience européenne, la situation ouest-africaine reflète une asymétrie structurelle profonde dans les rapports de pouvoir technologique, limitant la capacité effective des États à encadrer les usages politiques de l'IA.

## **6. Discussions**

Cette section discute les résultats de l'étude à la lumière des hypothèses formulées et des cadres théoriques mobilisés. Elle met en évidence l'ambivalence structurelle de l'intelligence artificielle (IA) dans les régimes hybrides d'Afrique de l'Ouest : à la fois instrument de coercition étatique et ressource d'appropriation citoyenne.

### **6.1. Validation des hypothèses**

Les données empiriques confirment l'hypothèse H1 : l'IA est mobilisée de manière privilégiée par les régimes militaires et hybrides comme levier de répression numérique. Surveillance automatisée, censure algorithmique ciblée et désinformation synthétique constituent un triptyque répressif désormais structurant. Ces résultats s'inscrivent dans la continuité des travaux de Zuboff (2019) sur le capitalisme de surveillance, et rejoignent les constats récents de Freedom House (2023) et du CDD West Africa (2025) sur la diffusion des technologies de contrôle en Afrique.

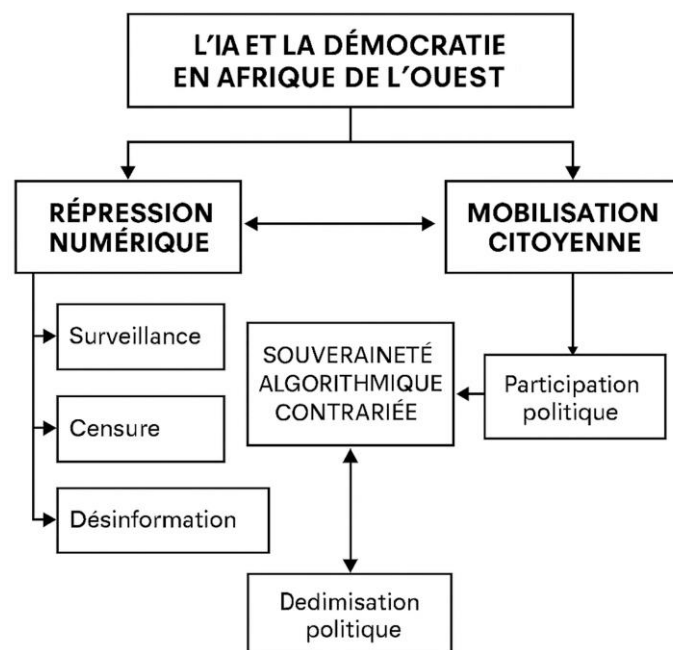
L'**hypothèse H2** est également validée : malgré des environnements technopolitiques restrictifs, la société civile et les diasporas exploitent l'IA comme levier d'action démocratique. Le fact-checking automatisé, la cartographie citoyenne et la production de contenus multilingues permettent une recomposition partielle de l'espace civique. Ces

dynamiques confirment les analyses de Milan et Treré (2019) sur la technopolitique citoyenne et les potentialités de réappropriation technologique en contexte autoritaire.

L'hypothèse H3, relative à la souveraineté algorithmique contrariée, trouve un appui solide dans les discours recueillis. L'analyse montre que les États étudiés restent dépendants des GAFAM, BATX et de prestataires extérieurs pour leurs infrastructures et logiciels, limitant leur autonomie technologique. Ce constat rejoint les réflexions de Floridi (2020) sur la souveraineté numérique et de Couldry & Mejias (2019) sur le colonialisme des données. Le contraste avec le cas européen (VIGINUM, 2022), où la construction d'un socle souverain est en cours, accentue l'asymétrie.

Enfin, l'hypothèse H4 est également confirmée. L'absence de réglementations robustes, conjuguée à une faible culture de la protection des données, favorise une vulnérabilité algorithmique. Cette situation amplifie les risques de captation, de manipulation et d'exploitation des données sans mécanisme institutionnel de régulation, comme le souligne également la littérature sur les régimes hybrides (Levitsky & Way, 2010 ; Diamond, 2019).

**Figure 1.** *Ambivalence de l'intelligence artificielle dans les démocraties fragiles en Afrique de l'Ouest : entre répression numérique, mobilisation citoyenne et souveraineté algorithmique contrariée*



Source : Fakaba SE, 2025

**Tableau 2.** *Validation des hypothèses de recherche*

Hypothèse	Résultats	Validation	Références clés
<b>H1 : IA = outil de répression</b>	Surveillance, censure, désinformation	Confirmée	Kitchin (2017) ; Zuboff (2019) ; Freedom House (2023) ; CDD West Africa (2025)
<b>H2 : IA = levier de mobilisation</b>	Fact-checking, cartographie, diaspora numérique	Confirmée	Milan & Tréré (2019) ; AfricTivistes (2023) ; CDD West Africa (2025)
<b>H3 : Dépendance = souveraineté contrariée</b>	Infrastructures et outils sous contrôle étranger	Confirmée	Floridi (2020) ; Couldry & Mejias (2019) ; Hiebert (2023) ; VIGINUM (2022)
<b>H4 : Absence de régulation = vulnérabilité algorithmique</b>	Faible protection des données, exposition aux manipulations	Confirmée	Levitsky & Way (2010) ; Diamond (2019) ; Union africaine (2022) ; Forum Information & Démocratie (2024)

Source : Fakaba SE, 2025

## 6.2. Apports et prolongements théoriques

Les résultats de cette étude confirment la pertinence de plusieurs cadres théoriques classiques, tout en appelant à leur contextualisation.

- La gouvernance algorithmique (Kitchin, 2017) s'applique pleinement, mais son usage dans des États à faible légitimité électorale révèle une dimension explicitement coercitive, peu explorée jusqu'ici.
- Le capitalisme de surveillance (Zuboff, 2019) met l'accent sur les logiques d'extraction et de marchandisation des données. Or, dans les contextes étudiés, l'objectif premier est politique et non marchand : consolider le pouvoir, neutraliser l'opposition, maîtriser l'information.
- Les théories des régimes hybrides (Levitsky & Way, 2010 ; Diamond, 2019) gagnent en profondeur en y intégrant la dimension technologique. L'IA ne fait pas qu'accompagner la dérive autoritaire ; elle l'accélère et la légalise.

- Enfin, les deux notions proposées — souveraineté algorithmique contrariée et vulnérabilité algorithmique — offrent un cadre interprétatif situé, adapté à la dynamique spécifique des pays du Sud global, où l'accès à la technologie se conjugue à une absence de maîtrise stratégique.

### **6.3. Un paradoxe constitutif : entre répression et mobilisation**

Le principal enseignement de cette recherche réside dans la coexistence contradictoire de deux dynamiques :

- D'un côté, l'IA est mobilisée comme outil d'intensification du contrôle : elle systématise la surveillance, raffine la censure et crédibilise la propagande. Cette dynamique autoritaire est vécue comme une contrainte structurante du quotidien numérique des citoyens.
- De l'autre, l'IA est détournée, appropriée, redéployée : pour documenter les abus, relayer les mobilisations, contourner les blocages. Cette dynamique civique s'exprime à travers des usages locaux, créatifs, transfrontaliers — souvent fragiles mais persistants.

Ce paradoxe montre que l'IA ne saurait être analysée comme un simple outil technique. Elle constitue un dispositif politique profondément disputé, qui cristallise les tensions entre autoritarisme numérique et résistances citoyennes.

En confirmant les quatre hypothèses, cette discussion nous apprend que l'intelligence artificielle participe activement à la reconfiguration du champ politique dans les démocraties fragiles ouest-africaines. Elle renforce les logiques de concentration du pouvoir, tout en nourrissant de nouvelles formes de résistance sociale et technologique. Les notions de souveraineté algorithmique contrariée et de vulnérabilité algorithmique offrent, à cet égard, des outils d'analyse adaptés aux réalités du Sud global, et contribuent à renouveler les débats sur la gouvernance numérique dans les régimes hybrides.

## **7. Implications et limites**

### **7.1. Implications théoriques**

Cette recherche apporte une contribution significative à la littérature sur les usages politiques de l'intelligence artificielle (IA) dans les contextes institutionnels fragiles. Elle confirme la pertinence des cadres de la gouvernance algorithmique (Kitchin, 2017) et du capitalisme de

surveillance (Zuboff, 2019), tout en soulignant leur spécificité dans les régimes hybrides ouest-africains, où l'IA sert avant tout à consolider des appareils étatiques autoritaires.

L'étude propose également deux apports conceptuels originaux :

- La vulnérabilité algorithmique, définie comme l'exposition accrue des démocraties fragiles à la manipulation technologique, en raison de leur dépendance structurelle, de l'absence de régulation adaptée et de l'instrumentalisation politique des outils numériques ;
- La souveraineté algorithmique contrariée, qui enrichit les débats sur la souveraineté numérique (Floridi, 2020 ; Couldry & Mejias, 2019) en soulignant l'écart entre les ambitions souveraines affichées par les États africains et les contraintes structurelles — technologiques, économiques et géopolitiques — qui en limitent la réalisation.

Ces deux notions permettent de contextualiser les débats théoriques mondiaux sur l'IA à partir de la perspective du Sud global, et en particulier des régimes hybrides africains.

## **7.2. Implications pratiques**

Les résultats de l'étude mettent en évidence plusieurs enjeux opérationnels majeurs.

D'abord, ils soulignent l'urgence de construire une régulation africaine de l'IA, adaptée aux réalités du continent. Alors que l'Union européenne progresse dans la définition de standards normatifs, l'Afrique demeure largement à la marge des débats internationaux. L'élaboration d'un cadre panafricain concerté, porté par l'Union africaine et les communautés économiques régionales (CEDEAO, UEMOA), apparaît comme une condition nécessaire pour encadrer les usages technologiques et protéger les citoyens contre les ingérences et les abus.

Ensuite, l'étude montre le potentiel transformateur des sociétés civiles et des diasporas. Le recours à l'IA pour le fact-checking, la cartographie des violences ou la diffusion de contenus multilingues traduit une capacité d'appropriation et d'innovation qui mérite d'être soutenue. Le renforcement de ces capacités — via la formation, le financement et l'appui technique — constitue une priorité stratégique pour les bailleurs, les ONG et les gouvernements partenaires.

Enfin, la mobilisation croissante des diasporas rappelle la dimension transnationale des dynamiques numériques contemporaines. Face à des flux informationnels qui ignorent les frontières, seule une coopération régionale et internationale renforcée peut permettre de préserver un équilibre entre sécurité numérique et liberté d'expression.

### 7.3. Limites de l'étude

Comme toute recherche qualitative exploratoire, ce travail comporte des limites qu'il convient de souligner.

Premièrement, son caractère exploratoire empêche toute généralisation statistique. L'enquête permet une compréhension fine des représentations sociales, mais ne quantifie pas l'ampleur des phénomènes observés.

Deuxièmement, le périmètre géographique restreint — limité à trois pays du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger) — limite la portée comparative. Ces États, bien qu'emblématiques des régimes hybrides, ne reflètent pas l'ensemble de la diversité politique et technologique du continent.

Enfin, l'absence de données longitudinales empêche d'évaluer les évolutions dans le temps, notamment en période électorale ou post-coup d'État. De futures recherches pourraient intégrer des approches quantitatives, des comparaisons interrégionales (ex. Nigeria, Ghana, Kenya) et un suivi des trajectoires politiques et technologiques sur le moyen terme.

Cette recherche propose une double contribution :

1. Théorique, en confirmant la validité des cadres existants tout en les adaptant au contexte ouest-africain, et en introduisant deux concepts originaux — *vulnérabilité algorithmique* et *souveraineté algorithmique contrariée*.
2. Pratique, en soulignant la nécessité d'une régulation africaine de l'IA et en identifiant les leviers d'action mobilisables par la société civile, les diasporas et les institutions régionales.

Les limites méthodologiques de l'étude — liées à son caractère exploratoire, à la focalisation sur trois pays et à l'absence de données longitudinales — ouvrent la voie à de nouvelles recherches interdisciplinaires, comparatives et ancrées dans le temps, indispensables pour comprendre pleinement les usages politiques de l'IA dans les démocraties fragiles.

### Conclusion générale

Cette recherche visait à analyser les usages politiques de l'intelligence artificielle (IA) dans les démocraties fragiles d'Afrique de l'Ouest, à partir d'un questionnement central : dans quelle mesure l'IA constitue-t-elle à la fois un instrument de consolidation autoritaire et un levier de mobilisation citoyenne dans les régimes hybrides ?

L'enquête menée auprès de 385 acteurs, combinant entretiens, focus groups et analyse documentaire, met en évidence une ambivalence structurelle. D'une part, l'IA intensifie la répression numérique : surveillance de masse, censure algorithmique, désinformation automatisée. D'autre part, elle est investie comme ressource d'innovation civique, à travers le fact-checking automatisé, la cartographie citoyenne et la mobilisation transnationale des diasporas.

Ces résultats confirment que l'IA ne peut être appréhendée comme une simple technologie neutre. Elle constitue un dispositif politique disputé, mobilisé à la fois par les régimes autoritaires pour consolider leur pouvoir, et par les acteurs citoyens pour contourner les censures et revendiquer leur droit à la participation.

Deux concepts émergent de cette analyse :

- La souveraineté algorithmique contrariée, qui désigne la dépendance stratégique des États africains à l'égard d'infrastructures technologiques étrangères, et leur incapacité à exercer un contrôle autonome sur les flux et normes numériques.
- La vulnérabilité algorithmique, qui traduit l'exposition particulière des régimes hybrides à la manipulation algorithmique, en raison de leur fragilité institutionnelle et de l'absence de régulation appropriée.

Au-delà de ces apports, l'étude ouvre plusieurs pistes pour des recherches futures :

1. Des comparaisons interrégionales (Afrique de l'Est, Maghreb, Amérique latine) pour tester la transférabilité des concepts et explorer les variations contextuelles ;
2. L'intégration de méthodes quantitatives, afin de mesurer l'ampleur et l'efficacité des usages technopolitiques de l'IA ;
3. Des analyses longitudinales, permettant d'étudier l'évolution des usages en période électorale, de transition ou de crise.

En définitive, l'intelligence artificielle apparaît comme un vecteur de recomposition du champ politique dans les démocraties fragiles : à la fois outil de contrôle pour les régimes autoritaires et levier de résistance pour les sociétés civiles. C'est dans cette tension que se joue, en grande partie, l'avenir de la gouvernance numérique en Afrique, et avec elle, la capacité des sociétés africaines à construire des trajectoires démocratiques autonomes, inclusives et résilientes.



## 9. Références bibliographiques

- Acemoglu, D., & Restrepo, P. (2019). *The wrong kind of AI? Artificial intelligence and the future of labour demand*. Cambridge Journal of Regions, Economy and Society, 12(1), 25–35. <https://doi.org/10.1093/cjres/rsy034>
- AfricTivistes. (2023). *Rapport annuel sur la démocratie numérique en Afrique de l'Ouest*. Dakar : AfricTivistes.
- Aning, K., & Atuobi, S. (2023). *Hybrid regimes and fragile democracies in West Africa*. African Security Review, 32(2), 145–163. <https://doi.org/10.1080/10246029.2023.2223334>
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). *Using thematic analysis in psychology*. Qualitative Research in Psychology, 3(2), 77–101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- CDD West Africa. (2025). *Artificial intelligence and democratic stability in West Africa: A game changer or a passing disruption?* Abuja : Centre for Democracy and Development.
- Couldry, N., & Mejias, U. A. (2019). *The costs of connection: How data is colonizing human life and appropriating it for capitalism*. Stanford University Press.
- Diamond, L. (2019). *Ill winds: Saving democracy from Russian rage, Chinese ambition, and American complacency*. Penguin Press.
- Dubawa. (2024). *AI and fact-checking in Nigeria: Lessons from the 2023 elections*. Lagos : Dubawa Nigeria.
- Floridi, L. (2020). *The logic of information: A theory of philosophy as conceptual design*. Oxford University Press.
- Freedom House. (2023). *Freedom on the Net 2023: The repressive power of artificial intelligence*. Washington, DC : Freedom House.
- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research*. Aldine.
- Hiebert, M. (2023). *Digital authoritarianism and the global South: Technology transfers and democracy at risk*. Journal of Democracy, 34(3), 121–135. <https://doi.org/10.1353/jod.2023.0054>
- Kitchin, R. (2017). *Thinking critically about and researching algorithms*. Information, Communication & Society, 20(1), 14–29. <https://doi.org/10.1080/1369118X.2016.1154087>
- Levitsky, S., & Way, L. A. (2010). *Competitive authoritarianism: Hybrid regimes after the Cold War*. Cambridge University Press.
- Milan, S., & Tréré, E. (2019). *Big data from the South: Epistemological perspectives for a fractured world*. International Journal of Communication, 13, 5191–5209.

- Sissoko, E. F. (2025). LIBERTÉS EN EXIL, POUVOIR EN TREILLIS: Chronique d'un glissement autoritaire au Mali (2020–2025). *Revue Internationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (Revue-IRSI)*, 3(3), 497-518.
- SISSOKO, E. F. (2025). DE LA TRANSITION À LA RÉGRESSION: La dissolution des partis politiques au Mali comme symptôme d'un autoritarisme légal. *Revue Internationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (Revue-IRSI)*, 3(3), 625-641.
- Sissoko, E. F., & Konaté, M. (2025). *When Silence Becomes Resistance : An Empirical Analysis of Adaptation and Resilience Mechanisms in Post-2020 Mali [Quand le silence devient résistance: Analyse Empirique des Mécanismes d'Adaptation et de Résilience au Mali Post-2020]* (No. hal-05198659).
- Sissoko, E. F., & Dembélé, A. (2023). La digitalisation et le journalisme : L'impact des réseaux sociaux et du journalisme citoyen sur la scène médiatique malienne. *Revue Francophone*, 1(2).
- Dembele, K., Ballo, I., SISSOKO, E. F., & DEMBELE, A. (2024). Réseaux sociaux au Mali: Entre mobilisation politique et mécanismes de censure. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 7(1).
- Union africaine. (2022). *Rapport sur la cybersécurité et la protection des données en Afrique*. Addis-Abeba : Commission de l'Union africaine.
- VIGINUM. (2022). *Rapport du Comité éthique et scientifique sur l'activité du service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères (2021–2022)*. Paris : Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale.
- WATHI. (2024). *L'intelligence artificielle en Afrique de l'Ouest : Opportunités, risques et enjeux démocratiques*. Dakar : Initiative citoyenne WATHI.
- Zuboff, S. (2019). *The age of surveillance capitalism: The fight for a human future at the new frontier of power*. PublicAffairs.